

# Conditions générales de vente (CGV)

## Conditions générales de vente / Conditions de participation

### /Conditions d'inscription

#### 1. Domaine d'application :

Les présentes conditions de participation font partie intégrante de tout contrat passé entre nos participants et .zen concernant nos programmes de cours et de séminaires.

#### 2. Les offres :

Les tarifs des séminaires et des ateliers figurant dans nos offres sont en principe fermes. Sous réserve de modifications et d'erreurs.

#### 3. L'étendue des cours :

Nos prestations découlent des descriptions générales des cours et des ateliers ainsi que du programme de cours décrit en détail. Nous nous réservons le droit de modifier les dates. .zen se réserve le droit d'apporter de légères modifications au programme dans la mesure du raisonnable, sans que cela n'entraîne de droits pour les participants aux cours.

#### 4. L'inscription :

L'inscription écrite et ou par courriel à un séminaire/atelier est contraignante aussi bien pour nos participants que pour nous. Le/la participant(e) reçoit ensuite une confirmation de réception avec une facture. Le montant doit être versé sur le compte bancaire de .zen dès réception de la facture, le paiement rend l'inscription définitive.

#### 5. Lieu de l'événement :

Les séminaires et les ateliers ont lieu aux endroits indiqués dans la description du programme de cours.

#### 6. Désistement :

##### 6.1 Annulation pour des séminaires/ateliers individuels :

En cas de retrait de l'inscription ou de changement de réservation, le montant restera en possession de .zen pour les frais administratifs

En cas d'annulation tardive, de non-présentation ou d'interruption du séminaire, la totalité des frais de séminaire ou des frais d'annulation sont dus par le centre de séminaire.

##### 6.2 Annulation pour les formations :

En cas d'annulation de l'inscription, la totalité des frais d'inscription sont facturés.

.zen se réserve le droit de modifier certaines dates en accord avec le groupe et d'exclure des participant(e)s en cas de danger pour eux-mêmes ou pour autrui.

##### 6.3 Annulation lors de séminaires et d'ateliers à l'étranger :

Dans ce cas, le/la participant(e) doit obligatoirement souscrire une assurance annulation.

En cas de désistement le montant total du séminaire/atelier sera facturé.

#### 6.4 Annulation des séances de conseil :

Les annulations de séances individuelles ou de couple qui nous parviennent dans les 24 heures avant le début prévu seront entièrement facturées.

#### 7. Annulation du séminaire/atelier par .zen :

7.1 Si le/la formateur/trice n'est pas en mesure d'assurer le séminaire/atelier et qu'aucune personne de remplacement n'est disponible, .zen a le droit d'annuler le contrat à court terme contre remboursement du prix du cours.

7.2 Si le nombre minimum de 10 participants n'est pas atteint, .zen se réserve le droit d'annuler le séminaire/atelier jusqu'à une semaine avant le début du séminaire/atelier. Dans ce cas, le montant versé pour le séminaire/l'atelier sera remboursé. Toute autre demande de dédommagement de la part du/de la participant(e) est expressément exclue.

#### 8. Conditions de paiement :

Les frais de séminaire/d'atelier indiqués s'entendent en francs suisses ou Euro pour l'étranger. Si la contribution convenue n'est pas entièrement payée avant le début de la manifestation, .zen peut résilier le contrat et/ou demander des dommages et intérêts.

#### 9. Responsabilité :

Les séminaires et ateliers présupposent une résistance physique ou psychique normale du/de la participant(e).

Tous les participants sont entièrement responsables d'eux-mêmes et de leurs actes pendant la durée d'un séminaire/atelier. Ils doivent assumer les éventuels dommages causés par eux-mêmes et dégagent l'organisateur, l'animateur de cours et l'hôte de toute responsabilité.

#### 10. La confidentialité :

Chaque séminaire/atelier est un cadre protégé dans lequel il est possible d'expérimenter de nouvelles choses. Pour cette raison, des limites sont nécessaires pour protéger la vie privée de tous les participants et seront exigées. Ainsi, tous les participants s'engagent à ne pas divulguer leur nom complet ni aucun détail sur les autres participants et leur comportement au sein du groupe en dehors du groupe. Une liste d'adresses, fournie sur demande spéciale, ne doit pas être divulguée et sert uniquement à un usage privé.

#### 11. Protection des données :

Le/la participant(e) accepte d'ores et déjà que ses données, dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exécution des prestations de .zen, soient enregistrées par .zen.

Le/la participant(e) s'engage également à respecter la protection des données, en particulier la confidentialité des données. Les éventuelles violations sont à sa charge et celui-ci doit indemniser .zen et le dégager de toute responsabilité.

#### 12) Droit applicable, juridiction compétente :

Les présentes conventions sont exclusivement soumises au droit suisse.

Le lieu d'exécution est Werdenberg.

Le tribunal de Werdenberg (SG) est seul compétent.

#### 13. Divers :

Il est expressément précisé que les séminaires/ateliers ne peuvent pas remplacer un traitement médical.

Si un(e) participant(e) suit une thérapie, il/elle est invité(e) à clarifier en temps utile avec son médecin ou son thérapeute si la participation au séminaire/atelier qu'il/elle a prévu est judicieuse.

.zen

Werdenberg, le 24 octobre 2023

Patrick R. Afchain

Mädliweg 10

CH-9470 Werdenberg

Tel. + 41 79 333 28 61

[info@zen.li](mailto:info@zen.li)